

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015011

Signataire : CF/AR

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances - Le Bus Santé - Exercice 2015.

EXPOSE :

La mairie d'Aubervilliers mène depuis des années, à travers les activités de sa Direction de la Santé Publique, des actions de promotion de la santé, de prévention, d'accès aux soins et d'éducation à la santé s'adressant souvent à des personnes fragilisées et/ou les plus éloignées des dispositifs municipaux.

C'est dans ce cadre qu'un projet nouveau se met en place en 2015 : le « bus santé ». Il s'agit de mettre à la disposition des habitants, quels que soient leur lieu de résidence et leurs ressources, un véhicule animé par des professionnels pluridisciplinaires et qui sera destiné à améliorer l'accès à l'information et à la prévention en santé.

L'objectif est de permettre d'aborder, au sein de ce bus, différentes thématiques portant sur la santé physique, santé mentale, santé environnementale.

Tous les quartiers seront concernés par les multiples actions mises en place.

Seront proposés, par exemple, des journées d'information et de vaccination, et, sur les quartiers de la Porte de la Villette et de la Porte d'Aubervilliers, un dépistage du VIH et des hépatites une fois par mois.

Sur l'ensemble des huit quartiers de la ville (Centre-ville, Maladrerie, Landy-Pressensé, Firmin Gémier, Paul Bert, Vallès-La Frette, Villette-Quatre-Chemins, Robespierre-Cochennec), des sessions « semaine santé » seront mises en place au cours desquelles les thématiques seront choisies avec les acteurs de quartiers et les représentants des habitants.

Il s'agira de revenir régulièrement sur les mêmes sites et sur des thèmes précis afin d'assurer une présence continue et suffisante nous permettant d'être identifiés et de gagner la confiance des habitants les plus éloignés des dispositifs municipaux de santé.

Pour cette nouvelle action, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances peut attribuer en 2015 et au titre du CUCS une subvention à hauteur de 15.000 Euros.

Il vous est demandé d'autoriser le Maire à solliciter auprès de l'ACSE cette subvention et à signer la convention correspondante.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nourredine**, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et
***Conseillers Municipaux délégués,**

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Sozig

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015011

Signataire : CF/AR

OBJET : Convention d'attribution de subvention entre la ville d'Aubervilliers et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et d'Egalité des Chances - Le Bus Santé - Exercice 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique,

Considérant que la ville mène depuis plusieurs années, notamment à travers les activités de la Direction de la Santé publique, un programme d'actions de promotion de la santé, d'accès aux soins, de prévention et d'éducation à la santé,

Considérant les actions nouvelles ou à reconduire en 2015 dans le cadre de ce programme,

Considérant le projet de convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) portant sur l'action « Le Bus santé »,

Considérant que l'ACSE peut apporter un soutien financier à hauteur de 15.000 € au titre du CUCS pour la conduite de ce projet en 2015,

A l'unanimité, M. SALVATOR, s'étant abstenu.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), pour l'exercice 2015 et au titre du CUCS, une subvention d'un montant de 15.000 € dans le cadre de l'action de santé publique « Le Bus Santé ».

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

Imputation budgétaire : 502-74718-512.

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

